

Havelange, le 24 février 2014



HAVELANGE – Opération de Développement Rural/ Agenda 21 local

Compte-rendu de la première réunion du GT « Énergie » *Havelange, le 13 février 2014*

Participants : Grégoire Burlion, Claire Martin, Willy Vanhamme, Cécile Dujardin, Christian Labarre, Anne Goffin, Jean-Pierre Comble, Bruno Huyghebaert, Xavier Favresse, Michel Jadot, Louis Marée, Mireille Henrot, Pierre Jacques,

Collège communal : Marc Libert et Marie-Paule Leude

Fondation rurale de Wallonie : Hervé Pirard et Adrien Delacharlerie

Excusés : Anne-Sophie Focant (GAL Saveurs et Patrimoine), Éric Gobert

1. Accueil par l’Echevin du développement rural

Au nom du Conseil communal et du Collège communal, l’Echevin du développement rural, Marc Libert, remercie les participants pour leur présence.

Un tour de table permet aux différents participants de se présenter.

2. Objectifs de la réunion

Quatre objectifs étaient poursuivis lors de la réunion :

- Rappeler le cadre global de ce GT ;
- Présenter le diagnostic «Énergie» et le compléter, le préciser ;
- Récolter les idées de projets en matière d’utilisation rationnelle de l’énergie (« Comment consommer moins et/ou autrement ? ») et de production d’énergie renouvelable (« Comment produire différemment ? ») ;
- Présenter les suites de l’opération de développement rural.

3. Informations sur l’Opération de Développement Rural (ODR)

A travers son Opération de Développement Rural, la Commune de Havelange, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), s’est engagée dans un large processus participatif dont la finalité est d’améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants.

Fondation Rurale de Wallonie
Rue de Hiéttine, 2 – 5370 HAVELANGE

Tél: (0)83 66 07 70
Fax: (0)83 63 41 59
condroz@frw.be - www.frw.be

Concrètement, mandataires et citoyens s'associent pour définir ensemble un programme d'actions et de projets à mettre en œuvre pendant 10 ans, le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). A Havelange, le conseil communal a décidé d'entreprendre une ODR dans l'esprit du développement durable d'où son « label » Agenda 21 Local.

Retenons également qu'une ODR est une initiative communale. Il s'agit d'un choix des mandataires d'associer les habitants à la réflexion sur l'avenir de leur commune. Enfin, L'approbation du PCDR par le Gouvernement Wallon permet l'accès à certains subsides, ceux-ci pouvant atteindre jusqu'à 80% maximum du montant total d'un projet.

Dans un premier temps, un diagnostic a permis d'identifier 7 grands enjeux pour le développement de la commune. L'un d'entre eux concerne la protection et la valorisation des patrimoines naturel, paysager, bâti et historique.

Les 7 enjeux identifiés actuellement sont :

THÈME 1 : ÉCONOMIE LOCALE, AGRICULTURE ET TOURISME

- ➔ ***Enjeu n°1 : favoriser le maintien, la diversification et le développement d'activités économiques durables, notamment agricoles et touristiques, en valorisant les ressources locales et dans le respect de la vie rurale.***

THÈME 2 : LE PATRIMOINE BÂTI, NATUREL, HISTORIQUE ET PAYSAGER

- ➔ ***Enjeu n°2 : protéger et valoriser le patrimoine naturel, paysager, bâti et historique par un inventaire précis, l'adoption d'outils adaptés et la sensibilisation de la population***

THÈME 3 : LES LIENS SOCIAUX ET LA SOLIDARITÉ, LA VIE ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET CULTURELLE

- ➔ ***Enjeu n°3 : renforcer le sentiment d'appartenance et d'identité communal ainsi que le bien-être des habitants à travers le dynamisme associatif, la solidarité et les liens sociaux.***

THÈME 4 : LA MOBILITÉ ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- ➔ ***Enjeu n°4 : satisfaire les besoins en mobilité et garantir une mobilité douce sécurisée permettant l'accès aux différents services et infrastructures.***

THÈME 5 : L'ÉNERGIE

- ➔ ***Enjeu n°5 : réduire la dépendance énergétique des havelangeois et promouvoir les énergies renouvelables.***

THÈME 6 : LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE, LE LOGEMENT ET LES INFRASTRUCTURES

- ➔ ***Enjeu n°6 : adapter les services, le logement et les infrastructures au vieillissement et à l'augmentation de la population, en privilégiant des services de proximité accessibles à tous.***

THÈME 7 : LES FINANCES COMMUNALES, LA GESTION DES SERVICES COMMUNAUX, LA COMMUNICATION INTERNE ET VERS LES CITOYENS ET LA DÉMOCRATIE LOCALE

→ **Enjeu n°7 : renforcer la bonne gouvernance locale.**

Ces enjeux vont encore évoluer au fil du temps, sur base des différentes remarques des GT, du travail de la CLDR et de l'auteur de programme.

4. Présentation du diagnostic « Énergie »

4.1. Quelques mots sur la manière dont ce diagnostic a été établi

Deux types de données ont été utilisés pour établir le diagnostic. D'une part des données dites « subjectives », issues des réunions d'information et de consultation villageoise, d'entretiens avec des personnes ressources ou témoins privilégiés (mandataires communaux de la majorité comme de l'opposition, responsables du tissu associatif de la Commune, employés de l'administration, guichet de l'énergie, etc.), de consultations de publics cibles ou bien encore de visites de terrain.

D'autre part des données plus « objectives », des données chiffrées relatives compilées par l'auteur du Programme Communal de Développement Rural M^r Alain Mariage.

4.2. Les principaux constats issus du diagnostic en matière d'énergie

Constats positifs	Constats négatifs
<ul style="list-style-type: none">• Potentiel éolien et de biométhanisation sur le territoire• Permanences du guichet de l'énergie mobile de Philippeville (chaque 2^{ème} mardi matin du mois) et sensibilisations diverses• Guidance énergétique au CPAS et nombreuses actions de sensibilisation avec le guichet de l'énergie• Existence d'un groupe local en faveur des éoliennes citoyennes (Havéole)• A Havelange, entre janvier 2012 et janvier 2013, le nombre d'unités de production d'électricité photovoltaïque a augmenté de 85 % (<i>Le 31 octobre 2013, il y avait 312 unités PV < 10 KVA installées</i>)• Dossiers UREBA pour rénover certaines écoles et bâtiments communaux• Audit énergétique du hall et de l'école de Méan• Thermographie de la maison communale et isolation• Panneaux photovoltaïques sur le hall sportif• Panneaux solaires thermiques posés dans le cadre du projet LOCASOL en 2003 (<i>Presbytères de Maffe, Havelange et Porcheresse, anciennes écoles de Jeneffe et Miécrot</i>)• Pré-check énergétique de la ferme des Tilleuls	<ul style="list-style-type: none">• Conduite de gaz qui traverse la commune mais pas d'accès au gaz• Pas d'audit énergétique de tous les bâtiments communaux• Peu de valorisation des énergies renouvelables (biométhanisation, éolien, solaire, bois....)• Peu de sensibilisation du personnel communal aux économies d'énergie• Augmentation des demandes d'allocation de chauffage au CPAS• Manque d'info sur les enjeux réels de l'éolien• Parc immobilier globalement très ancien et énergivore• Pas de train et peu de TEC, ce qui rend la voiture quasi obligatoire• Pas ou peu d'initiatives de covoiturage formalisées

5. Réaction sur le diagnostic et identification de projets et actions en sous-groupes

Après environ une heure et demi de travail en sous-groupes, une série d'éléments sont transmis par écrit afin de compléter, alimenter, nuancer ou encore préciser le diagnostic.

Les tableaux ci-dessous font la synthèse de ces réflexions :

Précisions, nuances	
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une éco-team au sein de l'administration communale, du CPAS et des services techniques - Le parc immobilier ancien n'est pas nécessairement énergivore (absence de données) - Le groupe Havéole vit toujours mais attend une réanimation. Il faut le relancer. - Les panneaux solaires thermiques de Porcheresse ne sont pas raccordés 	
Eléments positifs à ajouter	Eléments négatifs à ajouter
<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'un éco-conseiller au sein de l'administration communale ; - Vente de bois de chauffage aux habitants de la commune ; - Prime communale de 50€ aux particuliers pour la réalisation d'audits énergétiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de bois à valoriser pour la production d'énergie - Les douches du hall sportif mal réglées (temps d'attente trop long) ; - Manque de voies lentes entre les différents village (dépendance à l'automobile pour les déplacements internes) ;
Demandes d'information	
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et part relative de toitures isolées au sein de la Commune ? - Combien de bâtiments publics et privés sont-ils équipés de citerne à eau de pluie ? - La guidance énergétique du CPAS est-elle assurée par du personnel spécifiquement formé ? - A quelle fréquence ont lieu les actions de sensibilisation menées par le CPAS et le guichet de l'énergie ? - Quelle est la fréquentation du guichet de l'énergie de Philippeville ? - Où en sont les dossiers UREBA ? - Une évaluation des travaux d'isolation de la Maison Communale est-elle envisagée pour en mesurer l'efficacité ? - Pourquoi n'a-t-on pas placé davantage de panneaux photovoltaïques sur le toit du hall sportif ? - Les panneaux solaires thermiques fonctionnent-ils toujours correctement ? Sont-ils entretenus ? - Quelle suite sera donnée au pré-check énergétique réalisé à la Ferme des Tilleuls ? Et s'agissant des audits énergétiques du hall sportif et de l'école de Méan ? 	

Par ailleurs, une série d'idées de projets en vue de contribuer à l'enjeu « Énergie » sont émises par les différents groupes.

Consommer moins et/ou autrement

- Développer une sorte de plateforme communale, de base de données en ligne permettant d'encoder ses données de consommation d'eau et d'énergie pour mieux connaître sa consommation et son évolution dans le temps et permettre la comparaison avec la moyenne communale ;
- Organisation d'un concours récompensant le ou les citoyens les plus économes en eau et en énergie et produisant le moins de déchet ;
- Mise à disposition par la Commune de kit permettant aux citoyens de faire la chasse aux déperditions de chaleur et de mesurer leur consommation
- Suivre l'évolution de la consommation énergétique des bâtiments publics et organiser un concours récompensant celui qui diminue le plus sa consommation (concernerait l'administration communale et le CPAS et/ou les écoles) ;
- École 0 Watt : rétrocéder aux écoles l'argent économisé sur les factures énergétiques ;
- Réduire la consommation d'énergie de la Commune en diminuant l'éclairage public pendant la nuit (voiries et bâtiments) ainsi que le chauffage des églises ;
- Mener des actions d'information et/ou de sensibilisation en multipliant les canaux d'information (articles BC, site web communal, reportages Matélé, info-tour dans les villages) sur:
 - o les produits et services en matière d'énergie guichets de l'énergie, primes, écopack, les audits énergétiques, etc.)
 - o la récupération d'eau de pluie et les circuits fermés ;
 - o la récupération et la réparation de biens ;
 - o les économies d'eau et d'énergie ;
 - o les déchets ;
- ➔ Profiter des journées de l'eau, de l'énergie, de la mobilité... pour mener des actions de sensibilisation ludiques.
- ➔ Organiser des visites de terrain, démontrer par l'exemple (visite de centrales hydroélectriques, de communes équipées d'un réseau de chaleur, d'installations de collecte et de traitement des eaux usées, etc.)
- ➔ Rappeler que ça fait aussi du bien au portefeuille !
- Soutenir la Commune pour mettre en place un Groupement d'Achat d'Énergie (GAE)
- Mise en place d'une structure de type « repair café » ;
- Mobilité :
 - o mise en place d'une plateforme de type Carpoolplaza sur le site web communal mettant en relation offre et demande de covoiturage, du moins pour les activités récurrentes (déplacements vers les écoles, la bibliothèque, le hall sportif, ...) ;
 - o faire pression sur le TEC pour qu'ils adaptent l'offre de transport à la réalité de terrain (des bus de plus petite taille mais plus fréquents) ;
 - o étudier le bilan carbone du matériel roulant de la commune et/ou l'adapter au LPG ou au gaz naturel ;
 - o placement de bornes de rechargement pour les autos ou vélos électriques ;
- Agriculture : favoriser la consommation locale, les circuits courts et la culture bio
- Faire la promotion du Groupe d'Achat Havelangeois (GAH)

Énergie renouvelables (« Comment produire différemment ? »)

- Étudier/développer les potentialités offertes par la différentes alternatives énergétiques:
 - o biométhanisation : réunir les agriculteurs pour voir les possibilités et les souhaits de se regrouper en vue de créer une coopérative d'agriculteurs en pour la création d'une unité de biométhanisation. Veiller aussi à multiplier les intrants en valorisant les déchets de taille tant privés que publiques (utiliser les déchets de taille des jardins, des haies le long des routes et chemins, des bois communaux, etc.) ;
 - o géothermie : à la fois pour le chauffage mais aussi la production d'eau chaude sanitaire (forage profond pour accéder à des sources thermales) ;
 - o filière bois-énergie (création d'un réseau de chaleur fonctionnant aux pellets ou avec des plaquettes).
 - o solaire : exploiter les toitures de grande surface pour le placement de panneaux photovoltaïques et de panneaux thermiques peu onéreux et efficaces (notamment sur le hall sportif et les toitures des exploitations agricoles) ;
 - o éolien : concrétisation d'un projet d'éolienne citoyenne par le soutien, la relance du projet Havéole ;
 - o hydraulique : même si estimé peu probable, il faut se renseigner sur le seuil de débit à partir duquel il peut être envisagé d'installer une petite centrale hydroélectrique, singulièrement sur les sites d'anciens moulins.
- Élargir le champ d'action du groupement Havéole (ne plus se cantonner à l'éolien, s'ouvrir aux autres énergies renouvelables, soutenir tout projet à dimension locale avec la participation de la Commune et des citoyens ayant des retombées locales).
- Envisager aussi le recours au gaz naturel
- Mener des actions d'information et de sensibilisation sur les enjeux de l'éolien en raison de la trop grande visibilité des détracteurs et d'un cadre éolien mal connu et mal perçu par la population (« sentiment qu'on impose »).
- Recruter un chef des travaux motivé et compétent dans les questions énergétiques.
- Recruter ou former un « subsidiologue », un « chasseur de primes » pour trouver des pistes de subsides.

Autres idées à prendre en compte

- De manière transversale, mettre en avant les réalisations positives via les outils de communication communaux (à améliorer), la télé locale... ;
- Les pouvoirs communaux doivent donner l'exemple par des gestes forts et en informant la population sur le type d'énergie qu'ils consomment. Ils doivent aussi veiller à associer le personnel communal aux réflexions qui doit se sentir impliqué.
- La Commune doit soutenir activement toute initiative citoyenne.

6. Les suites de l'ODR

- ✓ Un **compte-rendu** de la réunion vous sera personnellement adressé, merci de réagir en cas d'oubli, d'erreur...
- ✓ Une seconde réunion du GT Énergie **le jeudi 27 février à 20h00 à la salle Le Clavia à Barsy** (objectif: affiner la description des projets).
- ✓ **D'autres GT à venir dont:**
 - ✓ *GT « Vieillesse de la population et croissance démographique »:*
 - ✓ Le jeudi 13 mars (Salle la Baravelloise, Barvaux)
 - ✓ Le jeudi 27 mars (Salle Le Clavia, Barsy)
 - ✓ Mais aussi (calendrier à définir): *GT « Mobilité et sécurité routière », « Économie, agriculture et tourisme », « Vie associative, sportive et culturelle ».*
- ✓ **Appel à candidature** pour la mise en place de la nouvelle Commission Locale de Développement Rural (CLDR) en mai-juin 2014 :
 - ✓ Il s'agira d'une Commission représentative de la population qui définira et finalisera le programme communal de développement rural (PCDR). C'est notamment elle qui proposera au Conseil communal l'ordre de priorité des projets. Pour être candidat, il faut avoir plus de 18 ans, être intéressé par la vie de la commune et être prêt à venir à un minimum de 4 réunions par an en soirée (entre 4 et 8 réunions prévues durant la phase d'élaboration du PCDR).
 - ✓ Il est déjà possible de remplir le formulaire de candidature et de le renvoyer auprès de la FRW.

7. Informations diverses

7.1. Installation d'une Eco Team au sein de l'administration communale

Dans le courant du mois de décembre 2013, de nombreux membres du personnel communal ont participé à une enquête dont l'objectif était de faire un "état des lieux" des comportements durables du personnel communal sur leur lieu de travail et de collecter les informations utiles pour la mise en place d'une Eco Team au sein de la commune et ceci afin d'aider la commune à alléger son empreinte environnementale et de favoriser une meilleure communication et transversalité entre les différents services. Plus d'information sur ce qu'est une Eco Team via le lien suivant : <http://www.eco-team.be/Le-modele-EcoTeam.html>

1.1. Groupement d'achat de Havelange (GAH)

L'objectif du groupement est, par le biais d'achats groupés, de promouvoir la consommation de produits sains, artisanaux et respectueux de l'environnement, de soutenir les producteurs locaux et d'améliorer l'accessibilité financière de ces produits en achetant directement aux producteurs.

Renseignements et informations : mplerude@yahoo.fr

1.2. Carpoolplaza

Carpoolplaza centralise toutes les demandes et toutes les offres des candidats covoitureurs : <http://www.carpool.be/>

1.3. Groupement d'achat de Havelange (GAH)

L'objectif du groupement est, par le biais d'achats groupés, de promouvoir la consommation de produits sains, artisanaux et respectueux de l'environnement, de soutenir les producteurs locaux et d'améliorer l'accessibilité financière de ces produits en achetant directement aux producteurs.

Renseignements et informations : mplerude@yahoo.fr

1.4. L'Énergie grise dans le photovoltaïque

Veuillez trouver via le lien suivant une revue éditée par le Service Public de Wallonie dans laquelle un article est consacré à la question de l'énergie grise dans le photovoltaïque : http://energie.wallonie.be/servlet/Repository/reactif_59.pdf?ID=12000

Pour tout contact avec la FRW

Hervé Pirard	Tél : 083/660.777	E-mail : h.pirard@frw.be
Adrien Delacharlerie	Tél : 083/670.261	E-mail : a.delacharlerie@frw.be

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Rue de Hiétine, 2 à 5370 Havelange

Tél : 083/660.770

Fax : 083/634.159

www.frw.be